

RETAIL ESTATES



'the art of creating value in retail estate'

RESULTAT DU DIVIDENDE OPTIONNEL : LES ACTIONNAIRES OPTENT POUR 68% POUR DE NOUVELLES ACTIONS

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 8,04 MIO EUR QUI SERA UTILISÉ POUR LE FINANCEMENT DES ACQUISITIONS

Les actionnaires de Retail Estates ont opté pour 68,27% de leurs actions pour l'apport de leurs droits de dividendes en échange de nouvelles actions.

Le résultat de l'inscription témoigne de la confiance des actionnaires dans la stratégie de la société.

En tout, 68,27% des coupons de dividende 2011/2012 ont été remis contre de nouvelles actions. De ce fait, le 27 juillet 2012, 167.441 nouvelles actions seront émises, pour un montant total de 8,04 mio EUR. Ces actions pourront être négociées sur Euronext Brussels à compter du 27 juillet 2012 et seront donc aussi immédiatement négociables à partir de cette date.

Le capital social de Retail Estates sera représenté à compter du 27 juillet 2012 par 5.813.122¹ actions. Les droits de dividende dont il n'aura pas été fait apport, seront payés en espèces pour montant total brut de 4,79 mio EUR.

Le résultat de la souscription témoigne de la confiance des actionnaires dans la stratégie de la société. Cette augmentation de capital mène à une rétention des moyens dans l'entreprise et seront

¹ A l'occasion de l'apport en nature des actions de la SA Databuild Investments et de la SA Ars respectivement le 30 mars et le 4 juillet 2012, 250.273 nouvelles actions ont été émises. Ces actions ne donnent pas droit au versement de dividendes en ce qui concerne les bénéfices de l'exercice 2011-2012 (voir les communiqués de presse du 2 avril 2012 et du 5 juillet 2012). Ces 250.276 actions pourront être négociées sur Euronext Brussels à compter du 1 août 2012.



utilisées par l'entreprise pour le financement du plan de croissance stratégique. Plus spécifiquement, ces fonds seront investis pour le financement de l'acquisition du contrôle de la SA Databuild Investments.

Demain, le vendredi 27 juillet 2012 - avant bourse -, le règlement effectif du dividende aura alors lieu en fonction du choix des actionnaires, sous la forme (i) soit de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits de dividendes (y compris le paiement de la différence entre le prix d'émission et la valeur des droits de dividendes nets apportés, étant 0,664 EUR par nouvelle action nominative), (ii) soit du paiement en espèces du dividende, (iii) ou soit une combinaison des deux modalités de paiement précédentes.

Le dividende optionnel de Retail Estates a été centralisé par KBC Securities.

PUBLICITE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 2 MAI 2007 : LEGISLATION SUR LA TRANSPARENCE

Conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 sur la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions peuvent être négociées sur un marché réglementé, Retail Estates communique que suite à l'augmentation de capital qui aura lieu le 27 juillet 2012, le capital total de Retail Estates sera à compter du 27 juillet 2012 de 130.797.517,19 EUR, représentés par 5.813.122 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées ou d'actions sans droit de vote, ni d'obligations convertibles ou de warrants donnant droit à des actions. Chacune de ces actions octroiera un droit de vote à l'Assemblée Générale et ces actions représenteront donc le dénominateur à des fins de notifications dans le cadre du règlement sur la transparence (c'est-à-dire des notifications si les seuils statutaires ou légaux sont atteints, dépassés ou non-atteints). Outre les seuils légaux, les statuts de Retail Estates SA prévoient en application de l'article 18 § 1 de la Loi du 2 mai 2007 un seuil statutaire supplémentaire de 3%.

INFORMATIONS SUR RETAIL ESTATES SA

La sicalf immobilière Retail Estates SA est une sicalf à créneau spécialisé qui investit directement dans l'immobilier commercial situé en périphérie aux abords de zones d'habitation ou le long des voies d'accès aux centres urbains. Retail Estates achète ces biens immobiliers à des tiers ou construit et commercialise des immeubles commerciaux pour son propre compte. Les immeubles ont une superficie bâtie entre 500 m² et 3 000 m². Un immeuble commercial typique a une superficie moyenne de 1 000 m².



A la date du 30 juin 2012, Retail Estates a 495 immeubles en portefeuille avec une superficie commerciale de 443 367 m². Le degré d'occupation de ces immeubles, mesuré en m² loué, est de 98,13%.

La valeur réelle du portefeuille immobilier consolidé (y compris l'actif destiné à la vente, mais exclus les projets de développements) de Retail Estates est estimée au 30 juin 2012 à 553,21 mio EUR par les experts immobiliers indépendants.

Retail Estates SA est cotée sur Euronext Brussels et a le statut de sicaf immobilière publique. Au 30 juin 2012, la capitalisation boursière de ses actions cotées s'élevait à 275,17 mio EUR.

DECLARATIONS PORTEUSES D'AVENIR

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations porteuses d'avenir. De telles déclarations sont exposées à des risques et à des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels peuvent être fondamentalement différents des résultats pouvant être présumés par de telles déclarations porteuses d'avenir. Les facteurs importants qui peuvent influencer de tels résultats sont notamment les changements dans la situation économique, les facteurs commerciaux, fiscaux et environnementaux.

Ternat, le 26 juillet 2012, Jan De Nys, administrateur délégué de Retail Estates SA.

Pour des informations complémentaires

RETAIL ESTATES SA, Jan De Nys, CEO, tél. 02 568 10 20 - 0475/27 84 12

RETAIL ESTATES SA, Paul Borghgraef – Président, tél. 02 568 10 20 – 0475/42 98 03

Retail Estates SA – Sicaf Immobilière Publique de droit belge – Industrielaan 6, à 1740 Ternat RPM Bruxelles – TVA BE 0434.797.847.

